

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 27 OCTOBRE 2021

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE



PRESENTEE PAR



MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION

PRIX DE L'OFFRE

24,50 euros par action IVALIS

DUREE DE L'OFFRE

10 jours de négociation



Le présent communiqué a été publié par RGIS SPECIALISTES EN INVENTAIRE et diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27, 1° et 2° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »). En Application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité de l'offre publique d'achat simplifiée du 26 octobre 2021, apposé le visa n°21-457 sur la note d'information établie par RGIS SPECIALISTES EN INVENTAIRE.

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

La note d'information est disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et peut être obtenu sans frais auprès de RGIS SPECIALISTES EN INVENTAIRE (Le Polaris, 76 avenue Pierre Brossolette - 92240 Malakoff) et Invest Securities (73, boulevard Haussmann – 75008 Paris).

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement et ne constitue pas une offre d'acquérir des titres. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions. Les personnes venant à entrer en possession du présent communiqué doivent se tenir informées des restrictions légales applicables et les respecter. RGIS SPECIALISTES EN INVENTAIRE décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.